

# Dispositifs de soutien

Pendant le confinement



UNIVERSITÉ  
**CÔTE D'AZUR**

The slide features four blue triangular corner decorations: one in the top-left, one in the top-right, one in the bottom-left, and one in the bottom-right. The text is centered on a white background.

# Dispositifs spécifiques pour les personnels UCA

# Soutien financier et social

Vous pouvez solliciter une aide d'urgence renforcée en sollicitant les assistantes sociales de l'université. Nos assistantes sociales sont là pour vous accompagner et vous orienter en cas de difficultés économiques, administratives, familiales, professionnelles, de logement, de santé, sociales ou psychologiques.

Jessica CHEVALIER

04 89 15 14 67

(SJA, Médecine et Sophia)

[jessica.chevalier@univ-cotedazur.fr](mailto:jessica.chevalier@univ-cotedazur.fr)

Anne ZEMMOUR

04 89 15 14 86

(Valrose, INSPE, STAPS,  
IMREDD, Carlone, Trotabas, IUT)

[anne.zemmour@univ-cotedazur.fr](mailto:anne.zemmour@univ-cotedazur.fr)

Pour des infos sur les prestations sociales, contacter [drh.action-sociale@univ-cotedazur.fr](mailto:drh.action-sociale@univ-cotedazur.fr)



# Soutien médical et psychologique

Si vous avez une problématique de santé ou de souffrance psychologique, vous pouvez joindre

Le service de médecine et santé au travail UCA  
-Dr Carine REBOUILLAT, médecin du travail  
-Evelyne GIMENES, infirmière

[smpp@univ-cotedazur.fr](mailto:smpp@univ-cotedazur.fr)

04 89 15 14 94

La psychologue Sophie BERENY

06 25 75 07 69

[Sophie.BERENY@univ-cotedazur.fr](mailto:Sophie.BERENY@univ-cotedazur.fr)

**RDV gratuits, confidentiels, à distance pendant le confinement**



# Soutien médical et psychologique

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



#NeRienLaisserPasser

Vous pouvez contacter la  
Cellule Violences Sexistes et Sexuelles  
de l'Université

[cvss@univcotedazur.fr](mailto:cvss@univcotedazur.fr)

Les RDV sont gratuits, confidentiels et se font à distance pendant la période de confinement.



Handicap

Soutien en faveur du handicap

Si, du fait de votre situation de handicap, vous rencontrez des difficultés particulières en cette période de confinement, nos équipes sont disposées à vous répondre et vous accompagner.

Contactez-nous à l'adresse suivante

[handicap-signalement@univ-cotedazur.fr](mailto:handicap-signalement@univ-cotedazur.fr)

The image features a white background with four blue triangular shapes in the corners, pointing towards the center. The text is centered horizontally and vertically.

Dispositifs spécifiques pour les étudiant.e.s



# Soutien social

Pour vous accompagner, vous informer sur vos droits et mettre en place des solutions concrètes, Université Côte d'Azur met à votre disposition une équipe Action Sociale, composée d'une conseillère technique et de trois assistantes sociales, réparties sur les campus de Nice, Sophia et Menton.

L'équipe Action sociale travaille en collaboration avec différents services internes et externes à l'université : l'équipe médicale, les enseignants, les services administratifs, la CAF, le Crous, le Conseil départemental, les mairies, la préfecture, les hôpitaux et jusqu'aux associations caritatives.

Pour obtenir un rendez-vous ou plus d'infos allez sur le site  
<https://univ-cotedazur.fr/vie-pratique/aide-sociale-1>





# Soutien médical et psychologique

## Le BAPU Nice : Bureau d'aide Psychologique Universitaire

reçoit des étudiant·e·s, à leur demande, pour leur offrir une aide psychologique.

L'équipe est composée de psychiatres et de psychologues (<https://www.bapunice.org/>).

04 93 87 72 78

par email à [contact@bapunice.org](mailto:contact@bapunice.org)

Possibilité de s'adresser à la psychologue de l'université,

Sophie BERENY : [sophie.bereny@univ-cotedazur.fr](mailto:sophie.bereny@univ-cotedazur.fr)



# Soutien médical et psychologique

Notre centre de santé étant fermé, un réseau partenaire de soignant.e.s en cabinet libéral est activé. La sécurité sociale prendra en charge le remboursement comme habituellement. Pour les étudiant.e.s qui n'ont pas de droits de sécurité sociale, l'établissement prendra en charge le paiement de la cotisation directement auprès des médecins. Certain.e.s de ces médecins ne travaillent qu'en téléconsultation. Les modalités de prise en charge seront indiquées lors de la prise de rdv. La listes des médecins est disponible ici

[http://web.univ-cotedazur.fr/fr/vie-de-campus/sante-des-etudiants/CONTACTSSANTEUCA.png/image\\_view\\_fullscreen](http://web.univ-cotedazur.fr/fr/vie-de-campus/sante-des-etudiants/CONTACTSSANTEUCA.png/image_view_fullscreen)

Les étudiant.e.s ne doivent prendre de rendez-vous que lorsque cela est absolument nécessaire (liste non limitative) : pathologie chronique, traitement de long court, état de santé dégradé, suspicion COVID 19, autres motifs sérieux...  
IMPORTANT : Si le médecin a détecté des symptômes Covid 19, les étudiant.e.s sont invité.e.s à se signaler à [cellule-covid@univ-cotedazur.fr](mailto:cellule-covid@univ-cotedazur.fr), et également à [infocovid19@crousNice.fr](mailto:infocovid19@crousNice.fr) pour les personnes logées en résidence CROUS

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



#NeRienLaisserPasser

Vous pouvez contacter la Cellule Violences Sexistes et Sexuelles de l'Université

Les RDV sont gratuits, confidentiels et se font à distance pendant la période de confinement.

[cvss@univcotedazur.fr](mailto:cvss@univcotedazur.fr)

Les étudiant.e.s qui rencontrent des difficultés particulières lors de cette période de confinement peuvent signaler leur situation à l'adresse suivante :

[handicap-signalement@univ-cotedazur.fr](mailto:handicap-signalement@univ-cotedazur.fr)



Handicap